

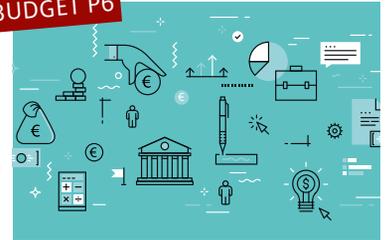
De nous à VOUS

Bulletin municipal d'information d'Essert PRINTEMPS 2018 - N°47



MÉDIATHÈQUE LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 10 ANS !

BUDGET P6



Compte
administratif 2017

MUNICIPALITÉ P12



Le siècle de
Gisèle Descamps

ASSOCIATIONS P26



Empreinte Éco
Nature : déjà 10 ans !

MUNICIPALITÉ

Lauréats
avec mention



www.essert.fr

BLOC NOTES

Réunion atelier maternité

«Echanger pour mieux
 préparer l'arrivée de son
 enfant»

- Mardi 30/01/18 de 18h à 20h15
- Lundi 5/03/18 de 14h à 16h15
- Mardi 27/03/18 de 18h à 20h15
- Jeudi 3/05/18 de 14h à 16h15
- Mardi 12/06/18 de 18h à 20h15

Au Centre de prévention
 et d'éducation familiale

14 B, rue des Entrepreneurs
 à Belfort
 (Parc technologique derrière
 l'hôtel Quality)



Le compte ameli et adresse mail unique

Pour améliorer la personnalisation et la sécurité du compte, les conditions d'utilisation du compte Ameli évoluent :

L'utilisation d'une adresse email unique et personnelle est dorénavant requise pour chaque compte.



65 % des assurés du département disposent d'un compte ameli

Toujours plus de services en ligne :

- en cas d'arrêt de travail, information sur toutes les étapes de traitement de votre dossier
- commande 100 % dématérialisée de la carte vitale (délai d'obtention réduit d'une semaine)

Nouveautés à venir en 2018 :

- changement des coordonnées bancaires en ligne
- demande en ligne de la CMUC pour les bénéficiaires du RSA

SOMMAIRE

SECUMUM	4	LA VIE DU CCAS	20
◦ Participation citoyenne		◦ Journées de sensibilisation à l'autisme	
MUNICIPALITÉ	5	◦ Âges&Vie fête ses 3 ans	
◦ Repas du personnel et remise de Médaille du Travail		◦ Goûter de printemps de nos anciens du 22 mars	
◦ Noces de diamant : Adrienne et Maurice Thierry		◦ Calendrier	
BUDGET 6		◦ Besoin d'aide pour entretenir votre jardin ?	
◦ compte administratif 2017		◦ Actigym'Senior	
URBANISME	10	◦ Nouveaux habitants d'Essert de plus de 70 ans	
◦ Quels sont les objectifs d'un PLU ?		MÉDIATHÈQUE	22
◦ Quelles aides pour la rénovation énergétique de votre logement ? 11		◦ La médiathèque fête ses 10 ans !	
MUNICIPALITÉ	12	LES ASSOCIATIONS	24
◦ Des commerçants impliqués		◦ Fête de la Jeunesse	
◦ Le siècle de Gisèle Descamps		◦ Fête de la Musique	
◦ Lauréats avec mention		◦ Concert Chorale Opus	
◦ Match du 27 avril 2018		◦ L'expo-vente du Réveil	
◦ Gilets jaunes		◦ Empreinte Éco Nature : déjà 10 ans !	
◦ Remise de la Médaille de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement Associatif 14		◦ 8 mai 2018	
◦ Lutter contre la mucoviscidose : les Virades de l'Espoir à Essert		◦ 19 ^e Assemblée générale des Amis du Fort d'Essert	
TRIBUNES	15	◦ La randonnée des forts	
ÉDUCATION	16	ASTUCE DE L'ESSERTOIS	30
◦ École à la maison		◦ La lecture ne concerne pas seulement l'école	
NEURONES EN ACTION	17	TRUC DU GEEK	31
PORTRAITS	18	◦ Clavier : les touches F	
◦ Dania Mouaden		A SAVOIR	32
◦ Loïcia 16 ans et Théo 18 ans		◦ État civil	
◦ Vivien, la main verte		◦ Agenda	
		◦ Prochains Conseils Municipaux	
		◦ Horaires d'ouverture	



LE MOT DU MAIRE

Chers Essertois
Chères Essertoises

Essert, cinquième commune du Grand Belfort confirme son immense attractivité par les résultats urbanistiques de ses projets.

Bilan de ces dix ans de mandat, nous avons construit 154 logements et plus de 30 maisons. Ce qui nous a permis une maîtrise des impôts et surtout de ne pas à avoir à assister à des fermetures de classes.

Aucune augmentation des impôts, taxe foncière et taxe d'habitation maintenues dans leur taux de 2008 malgré la baisse des dotations aux communes constatée sur ces trois dernières années.

Et un engagement à ne pas recourir à une augmentation des impôts durant les deux années restantes de ce mandat. Un pari osé sachant que la fiscalité locale a été fortement amputée par des dotations en chute libre entre 2014 et 2017, que nous assistons à un contrôle permanent des dépenses de fonctionnement de nos collectivités et à quelques coupes budgétaires notamment les aides parlementaires, des normes administratives à rallonge et dans tous domaines et l'obligation d'assurer de nouvelles compétences (PACS, changement de prénom) sans rétribution.

Nous venons d'arrêter le PLU de notre commune avant l'enquête publique d'ici quelque mois. Encore un très très beau projet qui rendra notre commune encore plus attractive pour de nouveaux résidents.

Finalisation des trottoirs sur la RD19 ainsi que la salle « Procom » dédiée au CLSH sans oublier la création d'un nouveau bâtiment pour notre association sportive du foot.

Bonnes vacances à vous tous et à bientôt pour une rentrée encore pleine de nouveautés.

Votre Maire, Yves GAUME



PROFITEZ DE L'ÉTÉ

L'été a timidement pointé son nez, mais je peux oser dire sans complexe que nous allons en profiter au maximum... Car Oui, nous en avons tous un énorme besoin. J'espère pour vous de jolies vacances, des repas entre amis, de belles randonnées ou des farnientes improvisées et souhaite à ceux qui travaillent ou entreront en bricolage Bon courage !

Dans ce bulletin, pas de tribune majoritaire, tout le Conseil Municipal vous souhaite de Belles Vacances !

Nathalie Dufour
Chargée de communication

Participation citoyenne

Le dispositif « Participation citoyenne » a plus d'une année d'existence, il convenait donc de faire un premier bilan. J'ai invité à cette occasion le Commandant Branger, directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique et le Capitaine Baumgartner, référent police de notre dispositif, à venir nous prodiguer les conseils indispensables au bon fonctionnement de notre structure.



Gérard Paris

Conseiller municipal délégué à la sécurité, référent de la commune « Participation Citoyenne »

Cette réunion a eu lieu le 24 février, en présence de M. le Maire, de quelques élus, des « référents de quartier » et d'un certain nombre d'Essertois soucieux des problèmes de sécurité.

Globalement, notre structure a très bien fonctionné. 36 signalements divers de troubles à l'ordre public ont été transmis par le référent de la commune, aux autorités policières au cours de l'année 2017. Chaque signalement a été suivi de l'intervention d'une patrouille de police.

Globalement, les autorités de Police sont satisfaites de notre action et nous ont encouragées à poursuivre dans la même voie. Il est en effet incontestable bien que difficilement chiffrable, que nos diverses interventions ont contribué à faire baisser la délinquance sur le territoire de notre commune, ce qui est à la fois rassurant et encourageant. Nous avons par ailleurs été agréablement surpris d'apprendre qu'Essert est

en quelque sorte précurseur et ville pilote, pour la mise en place et le fonctionnement du dispositif « Participation citoyenne ».

Dans le cadre de la nouvelle « Police de Sécurité au Quotidien » voulue par le Gouvernement, toutes les communes vont être invitées à mettre en place, très prochainement, une structure identique à la nôtre.

LA VIDÉO-PROTECTION

Autre point abordé et qui donne également satisfaction, la vidéo-protection, tellement décriée lors de la mise en place de nos trois caméras et encensée par les utilisateurs. Des affaires importantes dont l'origine se situe à Essert, ont été résolues à Belfort à la suite de la lecture et l'exploitation des images du réseau de caméras de vidéo-protection dont les nôtres.

LA « POLICE DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN » (P.S.Q.)

Nous avons également évoqué la nouvelle doctrine d'emploi de la Police Française, voulue par le Président de la République et sur laquelle planche le Ministre de l'Intérieur depuis son entrée en fonction. Il s'agit de la « Police de sécurité au Quotidien » (P.S.Q.)

À la suite d'un sondage effectué chez les policiers, 78% d'entre eux considèrent que la population ne leur fait pas confiance et 70 % estiment que la réponse pénale n'est pas satisfaisante.

Une première série de mesures va être progressivement mise en place dans un certain nombre d'agglomérations (Dont Besançon), qui impactera forcément notre vie quotidienne :

- Simplification des procédures pénales



Essert est en quelque sorte précurseur et ville pilote, pour la mise en place et le fonctionnement du dispositif « Participation citoyenne ».



QUELQUES CHIFFRES

La commune d'Essert a totalisé en 2017, 1,49 % des crimes et délits constatés en zone urbaine et péri-urbaine du « Grand Belfort », ce qui est fort peu, compte-tenu de la densité de la population concernée.

14 affaires importantes ont été constatées en 2016 contre 7 en 2017, soit une diminution de 50 %.

Pour les dégradations et destructions de biens : 14 constats en 2016, contre 8 en 2017. Là encore, une diminution de près de 50 %. Une hausse est cependant à déplorer concernant les escroqueries à la carte bancaire, le plus souvent par internet. On ne dira jamais assez combien il convient de faire preuve de prudence lors de nos diverses démarches sur internet. Ce monde virtuel est truffé de voyous bien réels et à l'affût de la moindre faille.

- Réduction des tâches administratives des policiers
- Développement des démarches en lignes (dépôts de plainte sur internet)
- Amélioration de l'état des locaux, du parc auto, moto et matériel de la police
- Augmentation importante du temps de contact direct avec la population (la confiance et le respect commence par une meilleure connaissance réciproque)

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SOUHAITE :

- Une police respectée
- Une police partenariale avec la généralisation de la participation citoyenne
- Réforme de la procédure Pénale en oralisant les procédures (tablettes)
- Forfaitisation des petits délits (ex. : contravention anti-cannabis)
- Liaison plus importante et plus efficace avec les polices municipales

En résumé, nous allons voir apparaître une nouvelle Police plus proche de la population, une Police qui rassure, qui lutte efficacement contre la délinquance. La mise en place de cette « PSQ » est prévue courant 2018 dans des villes pilotes volontaires. Les contours seront rendus publics. Leur généralisation s'étendra sur tout le quinquennat.

Par conséquent, il est bien clair que la « participation citoyenne » va être pérennisée, et va même devoir se renforcer, afin de pouvoir répondre aux besoins et aux directives plus précises.

REJOINDRE LE DISPOSITIF

À cet égard, je renouvelle mon souhait de voir notre dispositif s'étoffer par l'intégration de nouveaux référents de quartier. Plus nous serons, plus notre efficacité sera renforcée pour la sécurité et le bien être de tous.

Toutes les personnes intéressées peuvent me joindre au numéro dédié à notre structure : 06 33 28 23 38 ou mon numéro personnel : 06 86 96 92 15

CONVIVIALITÉ

Repas du personnel et remise de Médaille du Travail : 30 ans



C'est avec plaisir que le Maire Yves Gaume invite chaque année les personnels qui œuvrent pour les Essertois chaque jour. Il a félicité et remis la médaille du travail pour 30 ans de service, à Nicole Jordan, Directrice de la structure des P tits Trognons qui accueille la petite enfance.

EN BREF

Le restaurant de la Paillotte Comtoise a reçu ce 30 mars les présidents des associations d'Essert, qui y ont répondu, pour un repas amical et convivial initié par le Maire Yves Gaume comme chaque année.

CÉLÉBRATION

Noces de diamant : Adrienne et Maurice Thierry

C'est au cours d'un discret mais délicieux repas à la Paillotte Comtoise, dimanche 25 février qu'ils ont fêté leurs 60 ans de mariage, entourés de leur famille et amis.



« Merci à eux deux
Pour la belle promesse
D'un serment échangé
Par une aube nouvelle
Il y a 60 ans entre
Fleurs et dentelle »



Claudine Pillods
Conseillère
Municipale

Compte administratif 2017

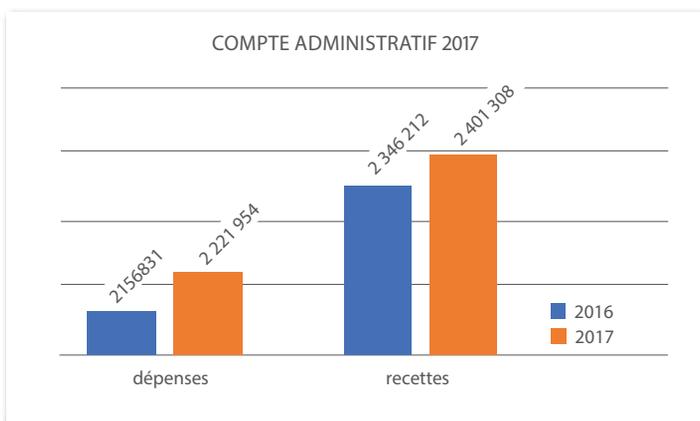


Dominique Jeannin
Adjoint aux Finances

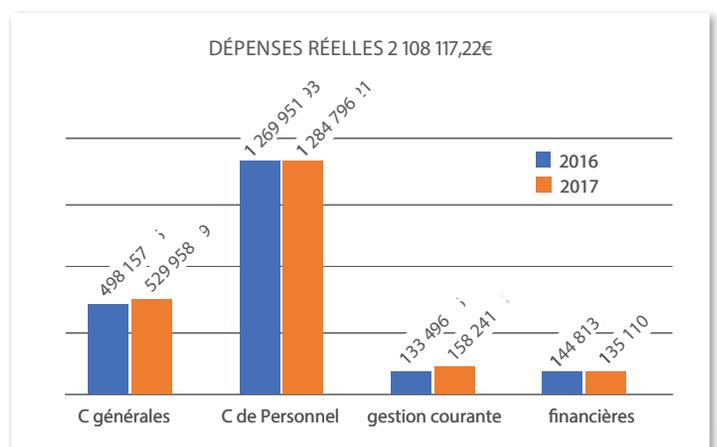
Le compte administratif, bilan de l'année écoulée 2017, ainsi que le budget primitif, prévision budgétaire pour l'année 2018, ont été voté au Conseil Municipal du 26 mars 2018.

Fonctionnement

L'année 2017 est marquée par une augmentation aussi bien en recettes (+2.35%) qu'en dépenses (3.02%)



En dépenses, nos charges générales sont en hausse de 6.38% avec notamment + 15.1k€ sur la voirie, + 11.3k€ sur les bâtiments ainsi que +9.1k€ en fêtes et cérémonies (dont les 20 ans du jumelage) Nos charges de personnel, 60.9% de nos dépenses, augmentent également mais de façon plus modérée de 1.16%. 2017 est caractérisée par la suppression progressive des contrats aidés et avenir dans les collectivités.



Le versement d'une subvention à Territoire Habitat compensant la taxe d'aménagement (24 379€) pour la construction de logements pèse très lourdement sur nos charges de gestion courante qui bondissent de 18.53%. Enfin nos charges financières continuent de baisser en parallèle avec le remboursement du capital de la dette.

TROIS PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES :

LES IMPÔTS ET TAXES

En progression de 1.15%, représentent 61.6% de nos recettes. Les impôts locaux, à eux seuls, comptent pour 1 255 628€

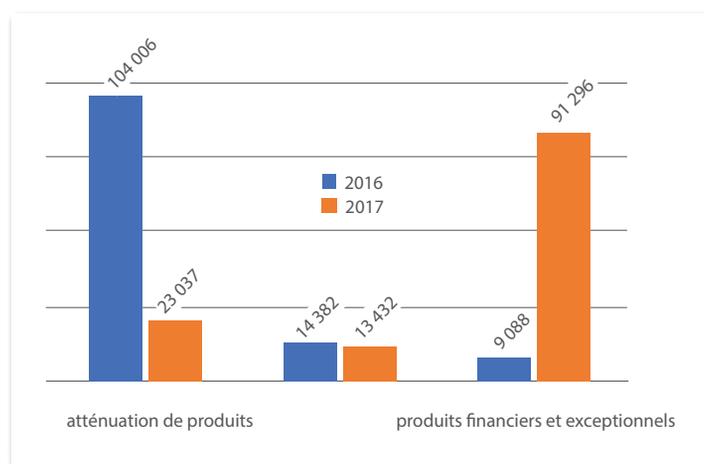
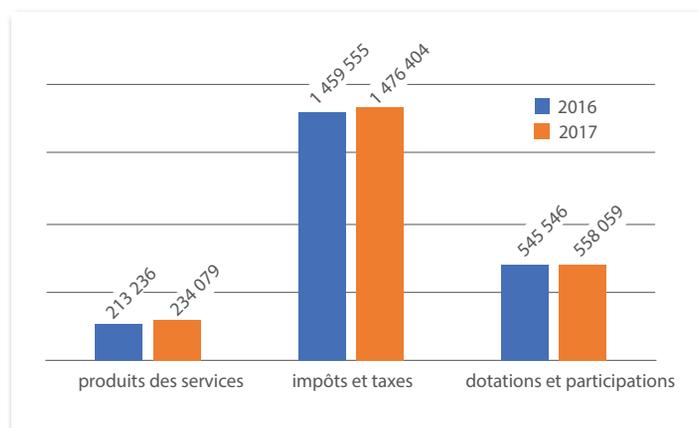
LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

+ 2.29% et 23.3% de nos recettes, avec une nouvelle baisse de la DGF de 28 700€. Notre collectivité a perdu 45% de la DGF depuis 2013 (- 148 000€). L'évolution favorable est due à une modification comptable avec l'inscription des différentes aides sur les contrats subventionnés dans ce chapitre.

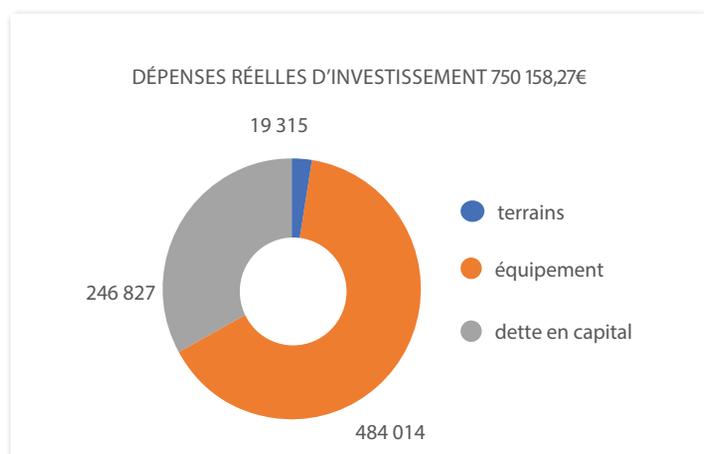
LES PRODUITS DES SERVICES

+9.77%, dont 82.5% des recettes proviennent des services enfances et périscolaires. Les ventes de bois ont rapporté la somme de 20 306€ (2 820€ en2016)

Les atténuations de produits, remboursements maladies, indemnités et jusqu'en 2016 contrats aidés, souffrent, eux, de la modification comptable évoquée dans les dotations. Les revenus locatifs des biens communaux sont en légère baisse (- 949€). La vente de la salle de la Fontaine et un échange de terrain constituent les deux recettes exceptionnelles.



Investissement



LA VOIRIE

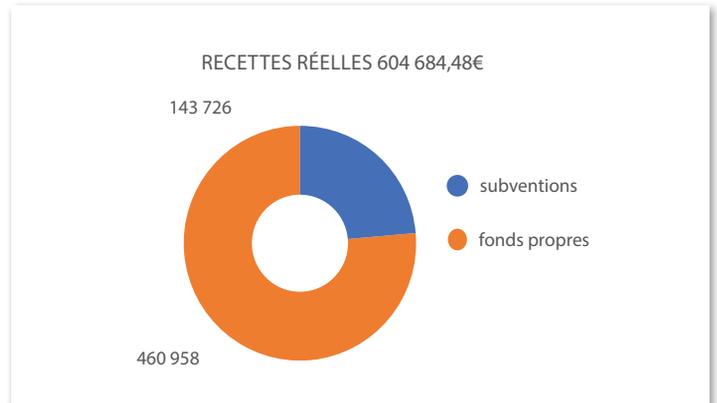
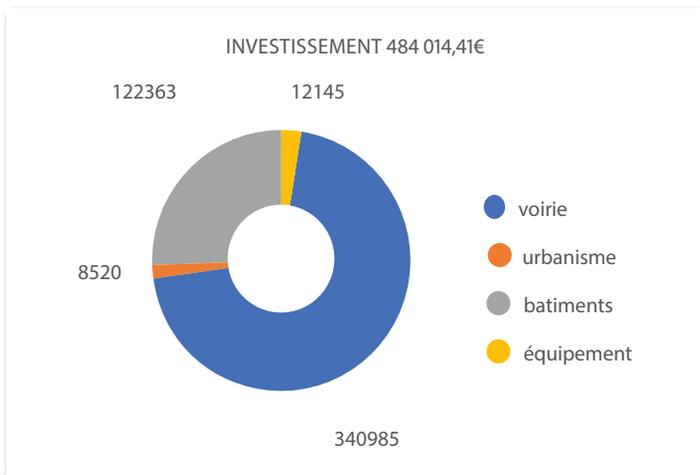
Deux gros chantiers réalisés en 2017 avec la poursuite des trottoirs sur la RD 19 (158k€) et l'aire de retournement du bus au Bois Joli (143k€) ainsi que des enrobés (13k€) et la modernisation de l'éclairage public (7.5k€)

L'URBANISME

la continuation de l'élaboration du PLU (8.5k€)

LES BÂTIMENTS

la rénovation des fontaines (33k€), l'accessibilité des bâtiments (18.5k€), les vestiaires de l'ASE (13k€) et la main courante (16k€), la vidéo surveillance (13.4k€), des travaux en sous-sol de la mairie (8.3k€) et la rénovation monuments aux morts (5k€)



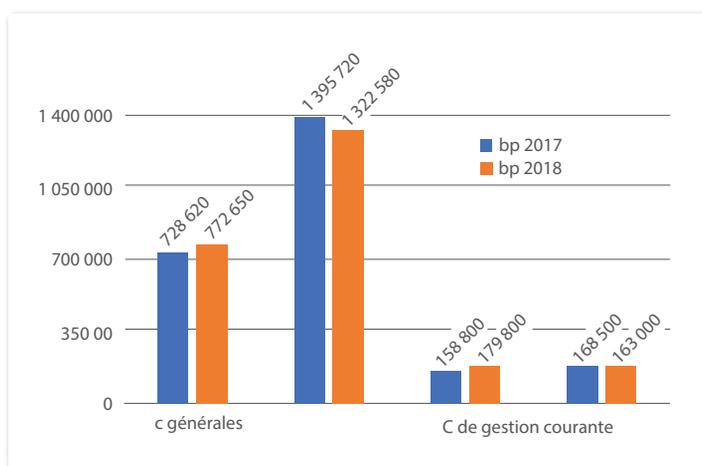
LES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS

des ordinateurs et du mobilier dans les écoles (4.5k€), du mobilier et le renouvellement des extincteurs en mairie (3.5k€) ainsi que du matériel au centre de loisirs, au multi accueil, à la médiathèque et aux services techniques.

A noter que l'aire de retournement a bénéficié de subventions : Chalonvillars (15 000), le SMTC (15 000) et le Grand Belfort (15 000 sur le fonds d'aide aux communes). A ces chiffres il convient d'ajouter les restes à réaliser (investissements prévus en 2017 mais achevés en 2018) soit 215 188.6€ en dépenses et 566 113.53 en recettes (dont 460 000€ d'emprunts). Notre dette est de 3 587 186.7€, emprunt 2017 compris. Ce budget, après équilibre de la section d'investissement, nous permet de reporter 641 566.86€ en fonctionnement au budget 2018.

Budget Primitif 2018

Le budget de fonctionnement 2018 est équilibré, en recettes et dépenses, à hauteur de 2 833 468.36€



DÉPENSES

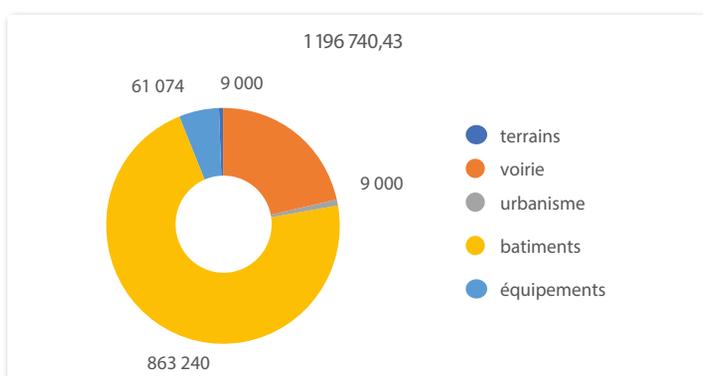
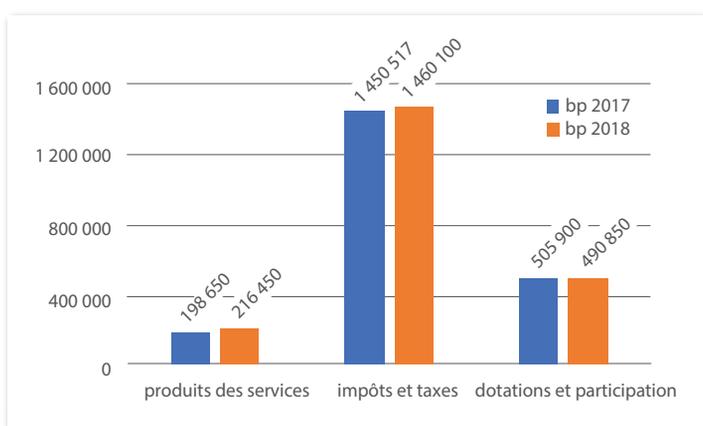
En dépenses diverses, les mesures prises par le Conseil municipal vont impacter les charges générales et de gestion courante en 2018 : le recours aux Gardes Natures, à des prestataires pour le déneigement, l'entretien de l'éclairage public, la tonte ou l'entretien des berges, la vidéo surveillance et les alarmes des bâtiments ainsi que la délégation de la compétence informatique et le changement des logiciels de gestion. Les charges de personnel diminuent avec le passage à 4 jours et la suppression des TAPS, l'arrêt des contrats aidés et du personnel en moins.

Les charges financières tiennent compte du nouveau prêt réalisé en 2017. L'équilibre de la section de fonctionnement nous permet d'abonder la section d'investissement à hauteur de 276 809.93€ (116 158.48€ au BP 2017). Cette somme représente la capacité de la collectivité à financer ses investissements après équilibre de son fonctionnement.

RECETTES

En recettes les impôts et taxes restent nos principales ressources. Les taux restent stables mais des incertitudes demeurent sur la compensation de l'exonération de la taxe d'habitation. Malgré les annonces les dotations sont encore prévues en baisse cette année pour notre commune. Pour les autres recettes de fonctionnement sont prévues, en produits de gestion courante 13 000€, en atténuation de charges 4 000€ et en produits exceptionnels 1 501.5€. Le budget, en recettes et dépenses, de la section d'investissement s'équilibre à 2 060 369.06€.

Pour 2018, hors reste à réaliser, amortissement et report, le BP prévoit 1 462 740.43€ de dépenses nouvelles dont 1 196 740.43€ d'équipement et 266 000€ de remboursement de capital.

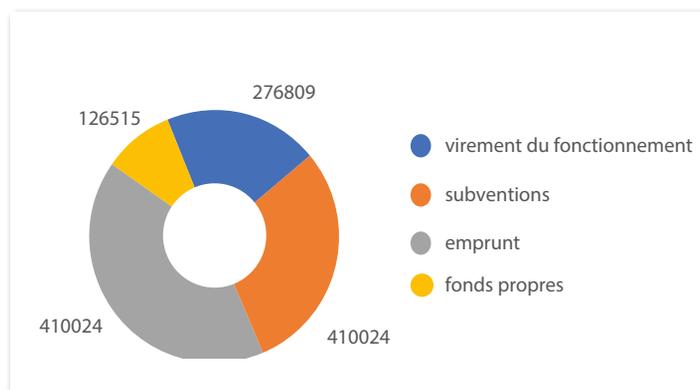


En Voirie trois gros projets sont budgétisés représentant 93% de ce secteur : 150k€ pour la dernière tranche des trottoirs rue de Gaulle, 62k€ pour des travaux d'enrobés et 29k€ pour achever la modernisation de l'éclairage public. En urbanisme le budget prévoit 9k€ pour le financement d'une étude pour la réalisation d'une passerelle sur le canal. Le Bâtiments sera notre secteur principal de dépenses (72%) sur deux projets conséquents en 2018 : la réalisation des nouveaux vestiaires aux normes



d'accessibilité et sportives de l'ASE pour 737k€ et 85k€ de travaux de mise aux normes de la future salle du Centre de loisir à côté de la Mairie. S'y ajoutent des travaux au Multi-accueil, dans les écoles et dans les forêts. Les équipements enfin avec 33k€ pour les services techniques avec notamment l'achat d'une saleuse, d'un véhicule et d'outillage, du mobilier pour l'aménagement de la nouvelle salle du CLSH et dans les écoles et du matériel pour le multi-accueil et le service entretien.

En recettes malgré les subventions sollicitées la réalisation des travaux nécessitera un nouvel emprunt. Hors restes à réaliser et amortissement, les recettes réelles sont de 1 098 547.17 auquel s'ajoutent le virement de la section de fonctionnement 276 809.93€.



Sur les 410k€ de subventions demandées 253k€ concernent les vestiaires de l'ASE, les autres demandes sont sur la voirie, la salle CLSH et l'éclairage public.



Philippe Laurent
Adjoint à
l'urbanisme

Quels sont les objectifs d'un PLU ?

Le 26 mars 2018, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme.



À NOTER

La concertation a commencé dès le lancement de la procédure d'élaboration du PLU. C'est une étape importante qui doit informer, communiquer et échanger pendant toute la durée de l'élaboration du PLU.



- Le conseil municipal a choisi différentes modalités de concertation qui ont été précisées dans la prescription du PLU.
- Ouverture d'un registre en Marie, à disposition des habitants,
- Création d'une adresse mail de contact infoplu@essert.fr
- Organisation d'au moins deux réunions publiques
- Parution d'articles dans la revue municipale
- Mise en ligne d'articles sur le site internet de la commune

Le dossier est maintenant transmis au Personnes Publiques Associées et fera ensuite l'objet d'une enquête publique auprès de la population. Cette enquête d'une durée minimum de 30 jours est un moment important qui permet à chacun de venir s'exprimer et faire ses remarques ou demandes auprès du commissaire enquêteur.

En fonction de l'avis des Personnes Publiques Associées (Etat, Chambre d'agriculture, CCI...) et des remarques et préconisations du commissaire enquêteur des modifications pourront être apportées au projet.

Le projet modifié sera ensuite approuvé en Conseil Municipal.



EN SAVOIR PLUS

L'intégralité du dossier PLU est consultable sur le site internet de la commune à la rubrique Urbanisme.

Prescription par le Conseil municipal		28 septembre 2015
1. Diagnostic du territoire	PHASE 1	5 mois
2. élaboration du PADD		6 mois
Débat en Conseil municipal		24 octobre 2016
3. élaboration du règlement, zonage et OAP		5 mois
ARRÊT DU PLU EN CONSEIL MUNICIPAL		
4. Phase administrative : consultation des PPA / Enquête publique	PHASE 2	8 mois
Approbation du PLU		FIN 2018

ÉCONOMIE

L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Une conférence-débat a eu lieu le 28 mars dernier, organisée par l'Agence d'Urbanisme du territoire de Belfort sur l'activité immobilière du Territoire de Belfort et les capacités financières des ménages.

Chaque année, un travail d'enquête auprès des acteurs de l'immobilier a pour objectif de disposer d'une vision générale de l'activité immobilière dans le Territoire de Belfort. Il consiste en un recensement des opérations de logements privés, sociaux ou

de lotissement livrées au cours de l'année précédente. Les analyses au niveau national indiquent que la hausse des prix de l'immobilier pèse de plus en plus sur la capacité des ménages à se financer alors que les conditions de financement n'ont cessé de s'améliorer...

Quelles aides pour la rénovation énergétique de votre logement ?

Isoler la toiture, les murs, remplacer les fenêtres, changer de système de chauffage... permet d'améliorer l'efficacité énergétique de votre logement et de réaliser des économies d'énergie mais également de vivre dans un environnement plus confortable et d'augmenter la valeur patrimoniale de son logement.

APERÇU DES AIDES POUR 2018

➔ CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CITE)

C'est quoi ?

Ce dispositif permet aux ménages de réduire leur impôt sur le revenu d'une partie des dépenses occasionnées lors de travaux d'amélioration énergétique réalisés dans leur habitation principale. Les contribuables, qu'ils soient imposables ou pas, peuvent en bénéficier. Si le montant du crédit d'impôt dépasse celui de l'impôt dû, l'excédent est remboursé au ménage.

Pour qui ?

Cette aide peut être demandée par les locataires, propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie pour leur habitation principale.

Pour quel logement ?

Le logement, maison individuelle ou appartement, doit être votre résidence principale et être achevé depuis plus de 2 ans.

➔ TVA À 5,5 % POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉNERGÉTIQUE

C'est quoi ?

Si vous rénovez votre logement, certains travaux peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit à 5,5 %. Les travaux d'amélioration de la qualité énergétique (pose, installation et entretien des matériaux et équipements éligibles au CITE des logements de plus de deux ans bénéficient du taux de TVA de 5,5 %.

Pour qui ?

- les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires ;
- les locataires

Pour quel logement ?

Le logement doit être achevé depuis plus de 2 ans. Il peut être occupé à titre de résidence principale ou secondaire.

➔ ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

C'est quoi ?

L'éco-prêt à taux zéro vous permet de financer la rénovation énergétique de votre logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Il est disponible jusqu'au 31 décembre 2018.

Pour qui ?

- les personnes physiques (propriétaire occupant ou bailleur) y compris en copropriété ;

Pour quel logement ?

Le logement doit être :

- déclaré comme résidence principale ;
- une maison ou un appartement ;
- achevé avant le 1er janvier 1990 et après le 1er janvier 1948 pour l'option « performance énergétique globale ».

➔ LES AIDES DU PROGRAMME «HABITER MIEUX» DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

C'est quoi ?

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) met en œuvre le programme national « Habiter Mieux ». Les travaux doivent permettre de diminuer de façon significative les déperditions d'énergie de votre logement.

Pour qui ?

- les propriétaires occupants, dont les revenus sont inférieurs à des plafonds variables selon la région ;
- les propriétaires bailleurs, dont les loyers ne dépassent pas des plafonds qui varient selon les prix du marché ;

Pour quel logement ?

- les logements qui ont plus de 15 ans
- les logements n'ayant pas bénéficié d'autres financements de l'État au cours des cinq dernières années (par exemple un prêt à taux zéro en cours ou octroyé il y a moins de 5 ans).



À NOTER

Selon votre situation personnelle, certaines aides peuvent être cumulées. Informations complètes sur les sites :

- www.anah.fr
- www.ademe.fr
- www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique

➔ LES AIDES DES ENTREPRISES DE FOURNITURE D'ÉNERGIE (CEE)

C'est quoi ?

Si vous effectuez des travaux d'économie d'énergie, certaines entreprises de fourniture d'énergie proposent des primes, des prêts bonifiés ou des diagnostics dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie

Pour qui ?

- les propriétaires ;
- les locataires.

Pour quel logement ?

Le logement peut être une habitation principale ou secondaire.

➔ CHÈQUE ÉNERGIE : AIDE À PAYER FACTURES D'ÉNERGIE OU TRAVAUX DE RÉNOVATION

C'est quoi ?

Le chèque énergie est une aide nominative au paiement des factures d'énergie du logement. Il a été généralisé en 2018 pour remplacer les tarifs sociaux de l'énergie.

Pour qui ?

Le chèque énergie est destiné aux personnes ayant des ressources modestes afin de les aider à payer leurs factures d'énergie ou des travaux de rénovation. Il est attribué en fonction des ressources du foyer et de la composition familiale. C'est l'administration fiscale qui établit chaque année la liste des bénéficiaires en fonction du revenu fiscal de référence du ménage et de la composition du ménage.

Pour quels travaux ?

Certains travaux de rénovation énergétique peuvent être payés avec le chèque énergie.

PROXIMITÉ

Des commerçants impliqués

Nos commerçants ont non seulement le sourire, mais sont aussi des professionnels impliqués. Yves Gaume et Nathalie Dufour les félicitent pour ce 4e Sourire des journées de proximité et ce Label Commerce de proximité dans la ville. Bravo !



À NOTER

La prochaine édition aura lieu le samedi 13 octobre 2018. Vos commerçants sont d'ores et déjà en lice pour offrir des ateliers et des rencontres à leur clientèle.



ANNIVERSAIRE

Le siècle de Gisèle Descamps

Le Maire, Yves Gaume a convié ce 19 mai Mme Gisèle Descamps, ses proches et ses amis, à l'occasion de son 100^e anniversaire.

Dans ses mots de félicitations, Yves n'a pas tari d'éloges en tant que femme exceptionnelle et rebelle, pourvu de grandes qualités humaines et qui a su malgré la dureté de l'époque, maîtriser sa vie et ses actions

en rejoignant le réseau Alliance, avec la résistante Marie-Madeleine Fourcade. Son rôle dit « d'Estafette » l'a mené à bicyclette, (exposée dans la salle), sur de nombreux kilomètres de Couthenans à

Epinal et Verdun. En 1945, elle rencontre son beau Jacques, du 8e chasseur d'Afrique et deux garçons Christian et Francis naîtront de leur union. Le Maire a souligné deux anecdotes reprises du livre de son fils Francis Descamps, qui ont beaucoup fait rire l'assemblée, tant elles découlaient de l'essence même de Gisèle. Yves s'est enfin référé à une citation du philosophe Aristote « Le courage est la première des qualités humaine, car elle garantit toutes les autres » On peut dire... un pot de longévité c'est ensuite engagé et on a pu lire dans les yeux et les mots de Gisèle, quel plaisir d'avoir tous les siens autour d'elle et même... quelques Essertois.



Bel anniversaire Gisèle !



Mr Kabbani lui a joué la Marseillaise et Le Temps des cerises au violoncelle.

BACCALAURÉAT 2017

Lauréats avec mention

Les dix-huit lauréats avec mention du Bac 2017 ainsi que leurs parents étaient conviés ce 29 janvier lors du premier conseil municipal de l'année.



“ Un moment voulu par le Maire afin de féliciter ces jeunes lycéens Essertois pleins de promesses. Une enveloppes de bons cadeau leurs a été remise.

MENTION, TRÈS BIEN : Nairi Emir

MENTION, BIEN : Guyot Damien, Claude Bernard, Macchi Emilien, Serre Paul Michel, Laurent Leopold, Parcheminey Claire, Picot Aurelie, Poulet Amelie, Schwoerer Celia

MENTION, ASSEZ BIEN : Barthelemy Thomas Louis, Syla Almira, Burlet Pauline, Karneth Ludwig, Mairey Sophie, Parisot Anastasia, Perrin Elise, Scholtes Thibaud.

SOCHAUX

Match du 27 avril 2018

Le Maire, Yves Gaume, s'attache tous les ans à amener des enfants voir un match de Sochaux. Raphaële Koell, Virginie Schloessinger les ont accompagnés, en conductrice et encadrement.

Avec leur enthousiasme les neuf petits supporters ont commenté :

« Regarde ! C'est le gardien de but de Sochaux, Maxence Prévôt !
« Il est originaire d'Essert. Tu te rends compte, il jouait sur notre terrain »

« Il a arrêté des buts ! Il est bon... Comme d'habitude ! »
Un beau spectacle, mais hélas... score du match : 0-2 en faveur de Lorient.



Nathalie Dufour
Chargée de communication

SÉCURITÉ

Gilets jaunes

Sandra Jeanroy s'est interrogée sur l'équipement des enfants, en les voyant sortir de l'école Cousteau.

C'est pourquoi elle a levé des fonds pour leur offrir une cinquantaine de gilets jaunes (2classes) et avec l'aide de la Directrice Adeline Feurtey, a trouvé un créneau horaire pour leur remise. Les élèves de la classe CE2/CM1 avaient préparé des questions, (formulées avec les bons mots, accords, syntaxe et élocution), issues de constatation sur les



trajets de la piscine par exemple, ou les camions de livraison qui laissent peu de place pour circuler à pied, ou encore, le trottoir de la rue des écoles, trop étroit. SuperU à 30 ans et 15 ans d'activité pour le couple, Sandra souligne que pour certains, le magasin sera peut-être le site de leur futur métier et invite les enfants à venir rencontrer les vendeurs et surtout ne pas hésiter à leur parler. Elle insiste que le gilet ne fait pas tout et qu'il faut rester vigilant et attentif.

Le maire rappelle que ces zones d'écoles sont limitées à 30km/h et qu'il est essentiel et obligatoire que le stationnement réglementé et tracé soit respecté, ce pour la sécurité de nos enfants.

FÉLICITATIONS

Remise de la Médaille de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement Associatif

Ce 6 avril à Danjoutin Mme la Préfète Sophie Elizeon, a salué le parcours de Mélissa Weiss, de la plus haute distinction, une médaille d'OR pour ses 24 ans de bénévolat au service du tir à l'arc.



Essertoise depuis 1976, maman de trois filles et mamy de huit petits-enfants de 10 à 18ans, côté professionnel, Mélissa a travaillé dans la comptabilité et comme professeure de cours d'anglais. De ses mots, le tir à l'arc est un sport passion, mais avant tout, plaisir. On peut facilement le croire, de son parcours éloquent :

Elle s'est engagée dans le tir à l'arc dès 1989 au Club des Sports Réunis Belfortains (SRB)

- 1990** Trésorière de ce Club, (1ère compagnie)
Vice-trésorière de la ligue de Franche-Comté jusqu'en décembre 2017
- 1994** Présidente de la Fédération Française de Tir à l'Arc (CD 90) jusqu'en 2000
- 1998** Trésorière (SRB)
Entraîneur à (SRB)
- 2000** Entre au Comité Régional
- 2003** Trésorière au (CD 90)
- 2008** Médaille de bronze du Tir à l'Arc
- 2009** Trésorière adjointe de la ligue.
Trésorière du Comité Départemental Olympique et Sportif 90 (CDOS)
Trésorière adjointe de l'Office Municipal des Sport de Belfort, (OMS) jusqu'en décembre 2017
- 2012** Médaille d'argent
- 2018** Championne Régionale de Bourgogne-Franche-Comté de Tir en Salle
Médaille de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement Associatif

Elle entraîne enfants et adultes, deux fois par semaine depuis 1998 et a remporté à son dernier tournoi, le titre de Championne Régionale de Bourgogne Franche-Comté de Tir en Salle 2018. Elle encadre aux Jeun's Essertoises le stand du Tir à l'Arc. Nous joignons nos félicitations à celles de François Denis, vice-président délégué des médaillés.

ENGAGEMENT

Lutter contre la mucoviscidose les Virades de l'Espoir

Cette année, Essert est pour la première fois partenaire de l'association «Vaincre la Mucoviscidose», association nationale qui organise les Virades de l'Espoir.

« Les gens doivent venir pour qu'on puisse trouver les médicaments. Les virades servent aussi à aider les laboratoires pour la recherche. »
Joanny, 10 ans

La Virade de l'Espoir est la journée de lutte contre la Mucoviscidose et se déroulera en 2018 le dimanche 30 Septembre, place de la Mairie et au logis d'amitié à Essert. Au nom de toute l'équipe organisatrice

de la Virade de l'Espoir, nous tenons tout particulièrement à remercier Monsieur le Maire de la commune d'Essert, Yves Gaumes, ainsi que ses conseillers municipaux de nous accueillir à bras ouverts et qui ont accepté de nous mettre à disposition le matériel et les infrastructures nécessaires pour le bon déroulement de notre journée d'action. Nous profitons également de ce support écrit pour remercier chaleureusement tous nos commerçants partenaires de la ville d'Essert, et des villes alentours qui nous soutiennent depuis plusieurs années déjà, et sans qui rien ne serait possible.

Nous vous donnons rendez-vous à tous, petits et grands, le 30 septembre 2018 pour venir marcher, pour profiter de démonstrations sportives et de danses, d'une loterie, de jeux pour enfants et plein d'autres surprises. Restauration possible sur place de 10h à 18h !



CONTACT

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Cathy Debray au 06 16 54 85 57 ou par mail : cathydebray.virade90@gmail.com Retrouvez également toutes les infos sur notre page facebook ou sur : <http://www.virades.org/viradedu90-essert-2018>.

Mucoviscidose : Virade à Essert



APPEL

Toutes les personnes sérieuses souhaitant nous aider bénévolement à l'organisation de cette journée sont les bienvenues. N'hésitez pas à prendre contact avec nous d'une manière ou d'une autre. Et à très vite !!

“ Cette manifestation de loisirs et de solidarité qui permet de collecter des fonds pour la lutte contre la Mucoviscidose et de sensibiliser le grand public à cette maladie partout en France, sur près de 450 sites. C'est la première source de collecte de fonds de notre association ! Grâce à cet événement et à la générosité du public, l'association a collecté 106 millions d'euros depuis 30 ans et est devenue le 1^{er} financeur de la recherche sur la mucoviscidose en France. (bénéfice net 2017 sur le Territoire de Belfort : 41 367,21 € / bénéfice national en 2017 : 5 260 000€).



Cathy DEBRAY, Organisatrice de la Virade 2018.



En France, deux millions de personnes sont, sans le savoir, porteuses saines d'un gène de la mucoviscidose, et tous les 3 jours un enfant naît atteint de cette maladie. Cette maladie génétique rare touche principalement le système respiratoire et l'appareil digestif, elle ne se guérit toujours pas malgré les progrès très significatifs de ces dernières décennies.

Léana, 9 mois, atteinte de mucoviscidose.

“ « Avec le soutien que vous nous portez lors de cette si belle journée des virades de l'espoir, vous nous donnez une force pour notre combat de tous les jours. Votre aide à ce moment si particulier de notre vie est un véritable cadeau. Nous sommes profondément reconnaissants pour ce que vous faites pour nous. Une chose est sûre : nous n'oublierons jamais ! »

Ceyda, 15 ans et greffé bi-pulmonaire en Mai 2017.



TRIBUNE OPPOSITION

Groupe Essert Ambition Commune

L'opacité de la gestion municipale atteint des sommets lorsqu'il s'agit de faciliter l'urbanisation des Hauts d'Essert. Depuis des mois nous nous heurtons au refus de nous communiquer le coût des travaux nécessaires à la réalisation du lotissement privé « haut de gamme » sur le secteur dit « Les grelots » au coteau d'Essert. L'accès à ce nouveau quartier, où sont prévus une douzaine de villas et un immeuble de douze appartements, se fera par la rue Cadinot, qui nécessite d'être aménagée et prolongée (renforcement et extension des réseaux, de la voirie, installation d'un surpresseur). Bien que les études et les devis aient été réalisés, et que le lancement des travaux soit fixé au 2eme semestre 2018, la somme ne figurait pas au budget soumis au vote du conseil municipal de mars 2018. Motif invoqué : un prêt relais, non inscrit au budget primitif, sera contracté par la municipalité pour financer les travaux. Un prêt que nous évaluons à plusieurs centaines de milliers d'euros, vu les contraintes liées à la nature des sols et à la configuration du site. M. le Maire vante le projet en spéculant sur les retombées d'une taxe d'aménagement de 15% sur cette zone.

Une chose est certaine : ce sont les Essertois qui assumeront le risque du lourd emprunt destiné à financer des travaux communaux au profit d'un particulier, unique propriétaire des terrains, et porteur du projet de lotissement 100% privé.

À suivre sur www.essert.org

École à la maison



L'instruction des enfants est obligatoire en France et doit être assurée de préférence au sein d'un établissement scolaire.

Elle peut cependant être réalisée dans la famille, par choix ou quand l'enfant ne peut pas être scolarisé dans un établissement. L'instruction dans la famille, parfois appelée école à la maison, doit permettre à l'enfant d'acquérir des connaissances et des compétences déterminées. L'instruction

donnée et les progrès de l'enfant sont contrôlés. Aucun diplôme particulier n'est nécessaire pour assurer l'enseignement. Les responsables doivent cependant déterminer la démarche et les méthodes pédagogiques choisies. En effet, ils devront les présenter à l'inspecteur chargé du contrôle.



ENFANT CONCERNÉ

ÂGE DE L'ENFANT

Tout enfant en âge d'être scolarisé et soumis à l'obligation d'instruction, c'est-à-dire qui a entre 6 et 16 ans révolus, peut bénéficier de l'instruction dans la famille. L'enfant qui réside en France peut en bénéficier, quelle que soit sa nationalité. L'école à la maison peut se faire dans un lieu différent du domicile de l'enfant.

Attention :
l'école à la maison doit regrouper uniquement les enfants d'un même foyer.



DÉMARCHES À ACCOMPLIR PAR LA FAMILLE

Avant chaque rentrée scolaire, les responsables de l'enfant doivent déclarer au maire de leur commune et au Dasen que l'instruction sera donnée dans la famille.

A QUI S'ADRESSER ?

- Mairie
Place de la Mairie, 90850 Essert
03 84 21 33 20

- Direction des services départementaux de l'éducation nationale
4 place de la Révolution française,
90000 Belfort
03 84 46 66 00

Cette déclaration est écrite et doit comporter :

- nom, prénom, date de naissance et adresse de l'enfant,
- noms, prénoms et adresse des responsables de l'enfant,
- adresse où est dispensée l'instruction si elle est différente de celle où il réside.



Cette déclaration doit être faite chaque année tant que ce mode d'éducation est choisi.

Attention :

Si la famille décide d'adopter cette forme d'instruction en cours d'année scolaire, elle dispose de 8 jours pour le déclarer. Le Dasen accuse réception de la déclaration et adresse à la famille une attestation d'instruction dans la famille.



CONTRÔLE DU MAIRE

Le maire doit mener une enquête sur l'enfant instruit dans sa famille, dès la 1ère année. Cette enquête est renouvelée tous les 2 ans, jusqu'aux 16 ans de l'enfant. L'objectif de l'enquête est de contrôler les raisons pour lesquelles ce mode d'instruction est choisi par la famille et s'il est compatible avec l'état de santé et les conditions de vie de la famille. Elle ne concerne pas la qualité de l'instruction, qui relève du contrôle pédagogique.

CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE

Le contrôle sera différent selon qu'il s'agit d'une impossibilité de fréquentation d'un établissement scolaire ou d'un choix délibéré de la famille. Le Dasen doit vérifier que l'enfant reçoit bien une instruction, et acquiert des connaissances.



AIDES FINANCIÈRES

ALLOCATIONS FAMILIALES

L'attestation d'instruction dans la famille adressée par le Dasen doit être adressée à la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour bénéficier des allocations familiales.

AIDES À LA SCOLARITÉ

La famille ne bénéficie pas de l'allocation de rentrée scolaire (ARS). De même, l'enfant ne pourra pas bénéficier de la bourse de collège ou de lycée.

SANCTIONS

DÉFAUT DE DÉCLARATION D'INSTRUCTION

La famille qui ne transmet pas la déclaration d'instruction dans la famille au maire et au Dasen à la rentrée scolaire risque une amende de 1 500 €.

OPPOSITION DE LA FAMILLE AU CONTRÔLE

La famille ne peut pas s'opposer à un contrôle pédagogique. Si elle le fait, le Dasen la signale au procureur de la République.



NEURONES EN ACTION

Formez 35 mots en assemblant deux pavés de lettres. Ils peuvent être utilisés plusieurs fois. Seuls les noms communs au singulier, les verbes à l'infinitif et les adjectifs sont admis.

“ Solution cachée dans la revue

- | | |
|----------|----------|
| 1. | 19. |
| 2. | 20. |
| 3. | 21. |
| 4. | 22. |
| 5. | 23. |
| 6. | 24. |
| 7. | 25. |
| 8. | 26. |
| 9. | 27. |
| 10. | 28. |
| 11. | 29. |
| 12. | 30. |
| 13. | 31. |
| 14. | 32. |
| 15. | 33. |
| 16. | 34. |
| 17. | 35. |
| 18. | |



PATINAGE

Dania Mouaden

Un entraînement de grand pour Dania Mouaden, Championne de France de Patinage artistique

L'entraînement c'est le matin avant l'école, de 7h15 à 8h30, puis à midi, de 12h à 13h30 et après l'école, de 17h15 à 18h30. Mais la semaine n'est pas finie avec le dimanche à 6h et quelques fois le samedi.

RETOUR SUR 3 ANS.

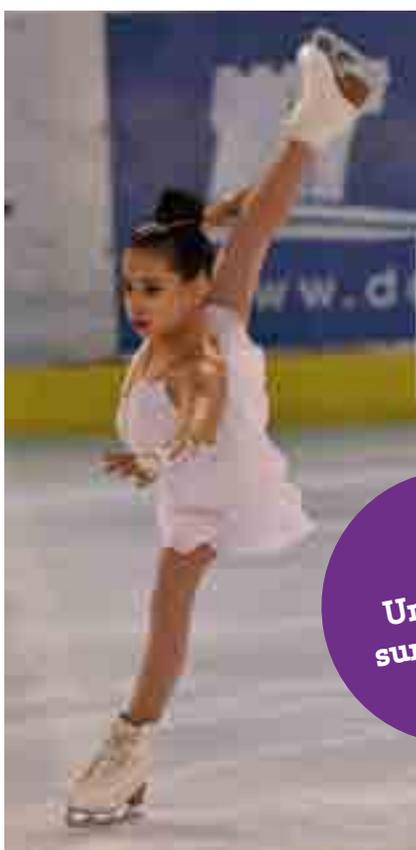
C'est lors des initiations patinage avec l'école, que Dania a attrapé le virus de ce sport, devenu très rapidement une passion. Voilà donc 3 ans, qu'avec une volonté de faire et de fer, une positivité à toute épreuve et un plaisir éclatant, que cette petite fille de 8 ans, glisse sur ses journées bien remplies. Très vite son entraîneur Gaëtan Doeuff l'a repéré et rapidement, des pirouettes debout et assises, les sauts... Puis la compétition.

Dania, soudain très sérieuse m'explique : « Je refais jusqu'à ce que j'y arrive. Je n'ai que 2,30 minutes pour présenter ma danse du Lac des Cygnes ». Elle ajoute que tout est plaisir et que du



Dania accompagnée de sa maman a été félicitée au Conseil Municipal du 14 mai, par le Maire Yves Gaume

coup elle ne se met pas de pression... mais est attentive et surveille de très près les concurrentes dangereuses comme les Russes. Elle précise le processus de compétition : Arrivée, tour de la patinoire et ses locaux, repérages, entraînement, échauffement...et prestation. Un oiseau sur la glace scruté par Gaëtan, tout en bienveillance. D'ailleurs ces deux-là travaillent de concert et ont une grande confiance en l'un et l'autre. Il prépare tout côté organisation, le thème, les figures, la coiffure, le costume,



Un oiseau sur la glace !



PALMARÈS

Dania a participé à cinq compétitions en 2017 et déjà dix cette année. Le 9 juin ce sera le Gala de Fin d'année à Belfort et pour l'été, un stage de quatre semaines (deux en juillet, deux en août) à Anglet près de Biarritz. Voici les plus notoires

05/2018

Championnats de Bretagne validation de sa médaille

1^{er} au classement

RENNE

12/04/2018

Compétition Internationale « Rosster Cup »

Vice-Championne Internationale

COURBEVOIE

15/04/2018

Championne de France OR de patinage artistique

Catégorie Poussin

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

03/18

Championnat de France

1^{er} au classement

BOULOGNE BILLANCOURT

01/18

Championnat de France

2^e au classement

GARGES-LES-GONESSE

12/2017

Championnat de France

1^{er} au classement

TOUR

10/2017

3^e pour la Coupe des petits coqs Section Poussins Dames Free Skating

COURBEVOIE

02/2017

Tournoi de France 2017

4^e au classement du N1 Poussins Dames

MULHOUSE

02/2017

Coupe de la Chouette 2017

2^e au classement Poussins Dames

(confectionné par Patricia Lepinglé), la musique. Elle ne part pas seule aux épreuves, Alix Lamarre et Noély Catalan-Lieby, font partis de ce trio pratiquement professionnel.

Et les autres loisirs me direz-vous ? Comme une évidence, avec un grand sourire : « La danse sur glace ! »

“ J'ai rencontré un petit bout de femme, gaie et tellement positive ! Avant de la regarder partir avec ses copines... ah oui ! Il y avait entraînement !

COMPÉTITION SHORT DANCE, WORLD JUNIOR

Loïcia 16 ans et Théo 18 ans

Depuis longtemps on les connaît à Essert, soulignons avec une fierté certaine, le travail qu'ils génèrent, leur courage dans les compétitions et surtout leur classement nationaux et internationaux.



COMPÉTITION SHORT DANCE, WORLD JUNIOR CHAMPIONSHIPS POUR LOÏCIA ET THÉO. BALLET ET DANSE SUR GLACE

L'épreuve de la compétition Short Dance, à Villard de Lans s'est déroulée le 7 et 8 mars. Les 20 premiers couples à cette première épreuve se sont qualifiés pour la seconde, la danse libre. Loïcia Demougeot et Théo Le Mercier ont terminé, 14^e sur 28, après le programme court. Tous deux dans l'excellence, sont bien partis pour porter haut les couleurs de

leur club Villardiens, qui vient d'être reconnu pôle espoir dans le cadre du «Parcours d'Excellence Sportive», attribué par le Ministère des Sports et la Fédération Française des Sports de Glace. La Ville de Belfort soutient ces deux patineurs inscrits sur liste ministérielle des sportifs de Haut Niveau.

SAVOIR-FAIRE

Vivien, la main verte

Ce n'est pas au métier de paysagiste que Vivien a pensé encore à l'école. La cuisine lui plaisait bien mais lors de son stage de 3^e, il a de suite envisagé des études d'horticulture et de spécialisation et appris les plantes en 3 mois.

C'est au lycée de Valdoie qu'il s'est formé, un BEP, un Bac Pro, puis un BTS, des concours de reconnaissance végétaux à Tournus, premier de Franche-Comté et sixième de France à Lyon. Mais aussi des Stages de Jardins Japonais d'inspiration d'Erik Borja à Valence ou les Jardins de Villandry en Touraine, renaissance ou à la Française.

Depuis, il a créé en juillet 2016, son entreprise à Essert, avec un ouvrier, deux apprentis et quatre stagiaires pour cet été. Tonte, taille des arbres et celle des fruitiers, gazon, élagage, clôture, bordure, création de massifs

minéraux, mais aussi le bêchage des massifs, il peut faire un état sanitaire des plantations ou des contrats d'entretien pour les particuliers ou les copropriétés.

Côté activité, Vivien ne ménage pas ses heures, c'est six jours sur sept et le dimanche compté. Dans un sourire il ajoute



qu'il est « hyper actif » avec ce qu'il faut de zénitude, en clin d'œil au contexte japonais. Il a d'ailleurs des demandes sur ces agencements, voit ce qui est existant, fait les croquis ou plan de masse et propose des devis éventuellement avec de la petite maçonnerie.

L'entreprise des parents, Girault Paysagiste reste un appui, ce aujourd'hui dans les deux sens et à parts entières. La municipalité félicite ce jeune entrepreneur et lui souhaite longévité et profits.



SOLIDARITÉ

Journées de sensibilisation à l'autisme

Le 18 Décembre 2007, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait la résolution 62/139, instituant le 2 avril Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme.



Depuis 2014, la Ville d'Essert et l'Association Sésame Autisme Franche-Comté célèbrent ensemble cet évènement. En 2018, elles ont été rejointes par l'Association Autisme 90 et le Super U d'Essert qui a proposé d'accueillir pendant une semaine une exposition photos sur l'Autisme, proposée par les deux associations. Cette exposition a été l'occasion de mettre en lumière la nécessité d'améliorer la vie des enfants et des adultes atteints d'autisme afin qu'ils puissent mener une vie remplie et épanouie.

Une rencontre a eu lieu le vendredi 6 Avril : en présence de M. le Maire, de plusieurs adjoints et des deux associations, le Super U a offert des barbes-à-papa bleues, couleur symbolique de l'autisme, à tous les enfants présents.



ANNIVERSAIRE

ÂGES&VIE FÊTE SES 3 ANS

Les colocataires, leurs familles ainsi que l'équipe et les représentants de la commune d'Essert se sont réunis le samedi 24 mars pour l'Anniversaire de la maison



Un moment de convivialité organisé pour l'occasion et animé par Gégé et Lili, deux retraités bénévoles spécialisés dans le chant. Les participants ont été ravis de ce moment porté par des airs connus. Tous les studios sont actuellement

occupés et l'ensemble des locataires se porte bien. Restant soucieuses du bien-être de nos anciens, nous faisons toujours appel et restons ouvertes à des propositions d'intervention bénévole.
L'équipe Âges&Vie



Delphine Macchi
Ajointe au CCAS

P'TIT BONHEUR

GOÛTER DE PRINTEMPS DE NOS ANCIENS DU 22 MARS

Petite réflexion philosophique de notre Maire sur l'art d'être heureux

Un homme malheureux sera malheureux partout, un homme qui a trouvé le bonheur, lui sera heureux partout quel que soit son environnement. La sagesse nous apprend à désirer et à aimer ce qui est. Elle nous apprend à dire oui à la vie. C'est pourquoi que le bonheur et le malheur ne dépendent pas que de causes extérieures mais surtout de notre état d'être heureux. Être heureux c'est aimer la vie toute la vie. Avec ces hauts et ses bas, ses traits de lumière et ses phases de ténèbres, ses plaisirs et ses peines.

C'est aimer toutes les saisons de la vie : l'innocence de l'enfance et la fragilité de la vieillesse, les rêves et les déchirements de l'adolescence, la plénitude et les craquements de l'âge mûr. Bien sûr c'est aimer la naissance mais c'est aussi aimer la mort. C'est traverser des chagrins pleinement et sans retenue de tous les bons moments offerts. C'est aimer ses proches le cœur grand ouvert. Et c'est aussi et avant tout vivre intensément chaque instant. « Notre bonheur dépend de ce que nous sommes »

- Ce n'est pas ton œil qui pourrait le voir
- Son nom est sans forme
- Ce n'est pas ton ouïe qui pourrait l'entendre
- Son nom est sans bruit
- Ce n'est pas ta main qui pourrait le prendre
- Son nom est sans corps

Et comme le disait Sénèque, pendant que l'on attend de vivre la vie passe et il n'y a pas de vent favorable pour qui ne sait en quel port se rendre. Et aujourd'hui vous avez su vous rendre au bon port pour un pur moment de bonheur.



CALENDRIER

*Pour les plus de 70 ans
et personnes handicapées*

Plan canicule

- > Pour les plus de 65 ans et personnes handicapées
Du 1^{er} juin au 31 août, le CCAS assure une surveillance des personnes fragiles et isolées du fait de l'éloignement de la famille, du manque de voisins et qui résident sur Essert.
- > Il est encore temps de vous inscrire sur le registre du CCAS.

Déneigement

- > pour les plus de 65 ans et personnes handicapées
- > Inscriptions du 1^{er} septembre au 29 septembre 2017 (dernier délai)

Adhésion au service de 5€ est demandée à chaque bénéficiaire.

Portage des repas à domicile

- > Pour les plus de 70 ans et personnes handicapées
Ils sont apportés le matin aux jours qui vous conviennent.
- > Inscription le mercredi au plus tard pour la semaine suivante.

Goûter d'automne :

JEUDI 18 OCTOBRE 2018

- > Les invitations seront envoyées courant septembre

Noël 2018, bientôt !

N'oubliez pas de vous inscrire
Courant Juin, vous recevrez un courrier du CCAS vous demandant de choisir entre participer au repas de Noël ou recevoir un colis.



CONTACT

Christelle Muret 03 84 21 18 55

ESPACES VERTS

Besoin d'aide pour entretenir votre jardin ?



Entretien des jardins par l'entreprise Girault (pour les plus de 70 ans et personnes handicapées).

Vous pouvez vous inscrire auprès de Christelle Muret pour demander l'intervention de l'entreprise Girault pour les services suivants :

LA TONTE : jusqu'au 15 novembre

LA TAILLE DES HAIES : jusqu'au 1er décembre

LE RAMASSAGE DES FEUILLES : du 15 octobre au 10 décembre (nouveau service)

BIEN-ÊTRE

Actigym'Senior

Les séances animées par Joëlle Debeauvois vous permettent de préserver votre capital santé, améliorer l'équilibre, freiner le vieillissement et entretenir votre mémoire afin de mieux organiser et valoriser sa vie quotidienne

Reprise des séances au Logis d'Amitié à partir de mi-septembre, sous réserve de 15 participants minimum, les Mercredi de 9h45 à 10h45
Bulletins d'inscription disponibles au CCAS (attention places limitées).

**pré-inscriptions
dès à présent !**



CONTACT

CCAS : 03 84 21 18 55

ACCUEIL

Nouveaux habitants d'Essert de plus de 70 ans

Afin de bénéficier des services du CCAS proposés pour les personnes de plus de 70 ans, n'oubliez pas de vous inscrire auprès de Christelle Muret, vous recevrez ainsi les informations vous concernant.



La médiathèque fête ses 10 ans !

Samedi 13 et dimanche 14 janvier la médiathèque a fêté ses 10 ans jour pour jour.

Dix ateliers ont été imaginés et organisés par Nathalie Majkowski et l'équipe de bénévoles, les deux écoles ont participé et préparé textes et chansons en remerciement et des intervenants sont venus présenter des thèmes ou des savoir-faire.

1. Pot d'inauguration
 2. Présentation des ressources numériques + ateliers tablettes
 3. Soirée lectures dont une avec concert
 4. Démo imprimante 3D
 5. Pyjama party, Ateliers typos,
 6. Quiz surprise
 7. Chorales enfants nés en 2008 (CM1-CM2)
 8. « Baptisez votre médiathèque » avec le mur d'expression libre
 9. Le troc de livres
- Et pour clôturer, le GATEAU ANNIVERSAIRE
Mieux que des mots « le tout en images »
Le troc de livre est resté d'actualité à l'entrée de la mairie en attente de la photo.



ZEN, LA DIZAINÉ

Je me souviens de mes bientôt trois fois dix ans au service de la lecture publique dans les bibliothèques

Je me souviens de toutes les promesses attachées à l'ouverture d'une bibliothèque dans une commune

Je me souviens des fou-rires et de l'enthousiasme partagés qui ont cimenté l'esprit d'équipe à la médiathèque d'Essert.

Je me souviens de belles rencontres d'un jour ou d'un soir, uniques et sans lendemain, avec les artistes et écrivains croisés depuis 10 ans.

Je me souviens de l'énergie conjuguée de toute une équipe pour rendre possible ce que l'on croyait impossible.

Je me souviens que les rats de bibliothèque ont appris à cohabiter avec les souris d'ordinateurs.

Je me souviens des visages des enfants nés en 2008 et présents aujourd'hui, qui ont grandi en même temps que la médiathèque d'Essert.

Je me souviens des vents contraires qui ont parfois soufflé dans les couloirs sans nous faire perdre le cap.

Je me souviens qu'on s'était dit rendez-vous dans 10 ans sur la place des grands livres.

Je me souviens que «les souvenirs sont des enfants du hasard, [et que] seuls les truqueurs ont leur mémoire en ordre» [Daniel Pennac, Aux fruits de la Passion]

*Nathalie Majkowski,
directrice de la Médiathèque d'Essert*

**... Sans oublier
tous les visiteurs
de ce week-end et
des 10 ans écoulés!**

REMERCIEMENTS

- la commune d'Essert
- le Département du Territoire de Belfort
- Annick, Betty, Christian, Elina, Florence, Jacqueline, Joëlle, Mado, Marie-Agnès, Nathalie, Nicole, Myriam, Pierre, Thierry, Valérie (équipe médiathèque)
- Chloé, Christina, Jean-Christophe, Jessica, Julia, Laura, Laurence, Laurie, Marie-Pierre, Marlène, Séverine (CLSH les 3 Pommes)
- Céline, Nathalie, Nicole, Séverine, Sophie (Multi-accueil les P'tits Trognons)
- Véronique (Médiathèque départementale)
- Fabien, Joël (Espace multimédia Gantner)
- Caroline (librairie La Marmite à mots)
- Pascale (Bayard Presse)
- Laëtitia, Héloïse, Lisa (musiciennes)
- Adeline, Marie, Catherine et leurs élèves (École Cousteau)
- Didier et ses élèves (École Tazieff)
- Nicolas, Séverine (Ateliers polychromes)
- Claire (Æncrage & Co)
- Sarah (visuel affiche et programme)
- Didier (montage vidéo et inauguration)
- Isabelle, Jean-François (photos)

EN BREF

APPRENDRE LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Dans le cadre de son projet tutoré autour de l'accompagnement des Essertois dans les pratiques numériques, Elina (Service civique de la Médiathèque) a programmé et animé plusieurs séances, pour les bénévoles, le public et le club informatique du Foyer.

MANIFESTATION

Fête de la Jeunesse

Nouveau succès pour les Jeun'Essertoises qui se sont déroulées le samedi 5 mai sur la place de la Mairie.



Avec ses 404 passeports délivrés à des enfants venus d'Essert, mais aussi de communes voisines, cette manifestation pour la Jeunesse, qui bénéficie d'un financement de la municipalité, a battu le record de fréquentation des précédentes années. S'il est vrai que le beau temps a largement contribué à ce résultat, sa réussite repose également sur le travail de la

cinquantaine de bénévoles issues des associations d'Essert qui ont préparé et animé toutes les animations. Le thème des "petits jardiniers" fut propice à toute sorte de déguisements qui ont maintenu la bonne humeur tout au long de l'après-midi. Les enfants ont retrouvé les jeux qu'ils apprécient chaque année, et le nouvel atelier de découpe de bois a attiré les enfants de

7 à 12 ans. La médiathèque avait mis en place en salle du conseil un atelier numérique avec des jeux sur tablettes et la fréquentation fut bonne, tout comme celle de la petite restauration tenue par le foyer culturel et social d'Essert. Le Comité des fêtes remercie tous les bénévoles et les intervenants extérieurs qui participent à cette manifestation très appréciée des enfants.



ÉVÉNEMENT

Fête de la Musique

Le samedi 23 juin, nous retrouverons avec plaisir le groupe "Seventies Rock Group" constitué de cinq musiciens / chanteurs et une choriste, dont certains membres ont déjà participé à l'édition 2017.

Ils nous entraineront à leur côté pendant plus de trois heures de musique, propice à toutes formes de danses. Cette année, la programmation alternera Variétés internationales, incluant des morceaux Rock'n roll, country, blues et Musiques de films, mais aussi des chansons de variétés Françaises. Le public pourra s'installer sous la trentaine de tonnelles qui seront déployées comme chaque année

sur la place de la mairie. Une petite restauration, tenue par le foyer culturel et social d'Essert sera proposée à partir de 19h et pendant toute la soirée. On vous espère nombreux pour partager cette soirée qui remporte chaque année un franc succès.



Jean-Jacques LANG
Pour le Comité des fêtes



MUSIQUE

Concert Chorale Opus

Samedi 14 janvier, à 15 heures, en l'église d'Essert, Francis Mazzia, responsable de la chorale, a accueilli la centaine de spectateurs parmi les quels M. le Curé, M. le Maire

Durant le concert, dirigé par Sophie Montanari, Michèle Lang a présenté les 21 chants. Le programme très éclectique célèbre Noël en Roumanie, Bresse,



Franche-Comté. Puis nous avons voyagé : Israël, Argentine, Italie, Sénégal, Russie, airs laïcs ou religieux. Éclectiques aussi les auteurs : Haendel, Monteverdi, Bourvil, poèmes de Ronsard, Maurice Carême, les siècles : du XVI^e au XX^e. L'hymne corse a terminé ce programme Intermède apprécié avec l'interprétation de Jean-Marc Chaverot à la guitare : variations sur Greensleeves, mélodie anglaise du XVI^e siècle. Le plaisir de cette rencontre musicale s'est prolongé au Logis d'Amitié avec cidre



et brioche. Samedi 21 avril, la chorale est allée chanter pour les résidents de la Maison « Age et Vie » d'Essert, un moment de partage musical et convivial.



Monique Cottet
Secrétaire adjointe du Foyer

ANIMATION

L'expo-vente du Réveil

L'expo-vente du Réveil a eu lieu le dimanche 8 avril 2018. Après un démarrage difficile le matin et en début d'après-midi, les exposants ont été bien occupés et heureux d'accueillir les nombreux visiteurs.

Comme d'habitude, quatre stands étaient installés. La vannerie avec Mauricette, Marie et Juliette qui ont vendu les œuvres exécutées chaque lundi par tous les membres de cet atelier. Le stand tricot,

couture et confitures maison tenu avec maestria par Charlotte, spécialiste des chaussons bébé et Josette. Celui du « bric à-brac » avec Bernard et Catherine et la table pâtisseries avec Josette II, Marie-Louise et Pierrette. La buvette prévue pour se détendre et se désaltérer était tenue par Fernand et Denise. Quant au Président, J. Paul Develter, il a accueilli les visiteurs



Pierrette et Jean-Paul Develter
Président du réveil

Empreinte Éco Nature : déjà 10 ans !



Véronique Genet
Trésorière
et Daniel Kastler
Président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2018, L'ANNÉE DU CERF À ESSERT !

Lors de son assemblée générale, après le discours de M. Le Maire et celui de Mme Chitry-Clerc, le bureau d'Empreinte Eco Nature a présenté les évEENements et actions de son 10^e anniverCERF.

2017/18 :

- Participation à la plupart des manifestations Essertoises,
- du Comité des Fêtes : Les Jeun'Essertoises, Puces et Marché de Saint-Nicolas
- de la Municipalité : Pressage du jus de Pommes avec Raphaële Koell
- Participation à des invitations extérieures

2018

- Semis Marathon du qui a eu lieu du 2 au 5 mai
- Troc Nature/Troc'n Roll du 11 juin à mi octobre
- TROC Plantes du 13 octobre.

Toujours en compagnie du Cerf, mascotte d'EEN !



AGIR

« CONTRE L'EFFET DE SERRE, ON ESSAIE DE FAIRE ! »

En 2018, EEN poursuit son opération avec 250 nouveaux gobelets qui s'ajoutent aux 100 déjà récupérés en décembre.

Loïc MATTERN, en Service Civique pour l'aide à la communication, aux futurs projets et à la mise à jour de notre site internet, a réalisé le visuel des gobelets. Ceux-ci devraient remplacer peu à peu, lors de différentes manifestations, tous les gobelets jetables et inciter un maximum de personnes à « jouer le jeu » du principe de la consigne 1€. (Lavage et stockage assuré par EEN tout au long de l'année.)



BIODIVERSITÉ

« PETITE GRAINE DEVIENDRA GRANDE ! »

Plus fort que des mots, la pratique du jardin, nous rend responsable de nos actions dans la vie de tous les jours : vis-à-vis de l'eau, des plantes et animaux indispensables à l'équilibre. Elle nous interpelle aussi sur les produits toxiques que l'on utilise trop banalement et l'empreinte que l'on souhaite laisser à nos enfants. Conclusion : Nous sommes heureux et fiers

d'avoir insufflé une nouvelle dynamique : des Trocs de semis et de graines essaient de-ci de-là, dans les villages alentours (Evette-Salbert, Champagny, Frahier...). Le public appréciant de plus en plus les légumes des jardiniers locaux, qui ont un goût, une teneur en bouche, inégalables et sont gorgés de « vraies » vitamines.

CÉRÉMONIE

8 mai 2018

Comme chaque année et dans le respect du souvenir, Pierre Monnier président de l'Unac, Yves Gaume, Maire d'Essert, des élus et un public finalement nombreux ont célébré la commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le Caporal Camille Mulberg a reçu la Médaille Militaire. Décoration qui a grande valeur pour lui et qui sur enquête, porte la reconnaissance d'un fait de guerre. Camille a fait la Campagne d'Indochine et celle d'Algérie

A 18 ans il s'engage et fait une préparation à l'entraînement militaire d'un an. Monsieur Mesmer ministre des armées qui était venu à Quimper leur a donné une semaine de congés, prévenant qu'au retour le départ pour l'Indochine était prévu.

Camille intègre alors le 7^e bataillon Colonial des Commandos Parachutistes pour un renfort à Diên Biên Phu. Finalement se sera à Hanoï où il combattra pendant 2ans entre Saïgon et jusqu'au sud de l'Indochine. De retour en France, les permissions ne sont toujours pas à l'ordre du jour et il repart pour l'Algérie pour pratiquement deux ans, avec le 8^e Régiment des Parachutistes Coloniaux, faisant partie des forces spéciales de l'armée française. (RPIMA Régiment de Parachutistes d'Infanterie de

Marine, aujourd'hui). Cumulé avec 4 mois d'arriérés de congés, son engagement de 5ans arrive à terme il sera démobilisé à Belfort en mai 58.

Camille souligne, Nous avons vraiment cru le Général de Gaulle, quand il a dit « Je vous ai compris ». il y revient quatre mois plus tard pour monter une entreprise. Il explique, si l'Algérie était restée française, rien que pour son agriculture elle serait plus riche que la France aujourd'hui. «J'aurais aimé y rester mais cela ne s'est par fait à cause de l'indépendance de l'Algérie et l'exode des habitants d'origine européenne. J'ai eu le temps d'être engagé à la Société de construction des Batignolles, devenu Spi Batignolles. J'y ai fait ma carrière jusqu'en 1994. C'était une entreprise de travaux publics, surtout à l'étranger et surtout en Afrique». Dans un sourire il ajoute « j'ai même contribué à un terrain d'aviation en Indonésie.»

Son foyer a pu le suivre dans ses déplacements jusqu'à l'âge du Lycée pour sa fille. Son port d'attache est rue de Sarraïl à Belfort, puis en 1978 la famille devient Bavillieroise.

Merci Monsieur Mulberg, sincèrement, de porter notre histoire.



“ Son mot de fierté ce 8 mai « Cette médaille, pour un gars comme moi, elle vaut la légion d'honneur ».



RENDEZ-VOUS

19^e Assemblée générale des Amis du Fort d'Essert

En l'absence du président Pierre Monnier, les Amis du fort d'Essert ont tenu leur 19^e assemblée générale conduite par Joël Regnier, vice président et le bureau de l'association.



Une vingtaine d'années en arrière le fort était invisible sous les ronces et impénétrable. Que de changement depuis... Les promeneurs qui parcourent le chemin de la randonnée des forts ou les pèlerins sur le chemin de Compostelle peuvent faire une halte et admirer le paysage, deux tables sont à leurs

disposition, fournies par le Conseil Départemental. Les travaux d'entretien sont effectués par des bénévoles et des chantiers de la Mission locale, comme celui de printemps du 14 au 18 mai, avec 8 jeunes sous la conduite de Julie Thorensen et Denis Trogniot. Au programme, fauchage et débroussaillage.



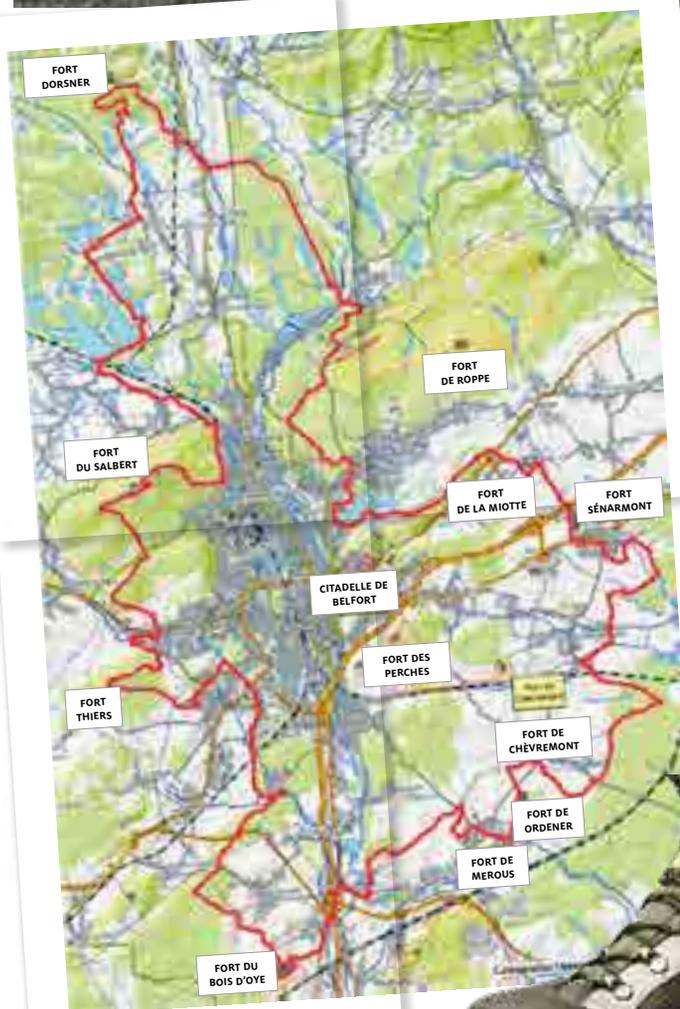
RENCONTRE

Un groupe d'Allemands en visite au fort



Un groupe d'Allemands, des passionnés des sites fortifiés d'Europe, a été reçu à l'Ouvrage de la Cote d'Essert.

Parmi eux, le Président d'une association de la ceinture fortifiée de Cologne et des personnes qui effectuent des recherches historiques sur la fortification type Séré de Rivière. Ils ont été accueillis par des bénévoles de l'Ouvrage dont Joël Régnier. Ils ont été très impressionnés par le site et les explications de Joël. La visite s'est terminée par le verre de l'amitié offert par l'association les Amis du Fort d'Essert.



MARCHE

La randonnée des forts

Le sentier de la randonnée des forts est un itinéraire créé au début des années 90.

Réhabilité en 2017 pour en faire un itinéraire de Grande Randonnée il est praticable sur 85 kilomètres et 6 étapes et relie toute la ceinture fortifiée de Belfort, depuis la gare TGV de Meroux, jusqu'au fort Dorsner de Giromagny. Certaines associations font visiter leur fort sur demande. C'est ainsi que ce 15 avril sous l'égide

d'André Leboucher, président du Coderando et Comité Départemental de la randonnée pédestre90, le groupe a pris le chemin de cette ballade de 20 kilomètres, avec un dénivelé de 480 mètres. L'association des Amis du Fort de la Côte, ont avec plaisir et beau soleil, ouvert l'Ouvrage à plus de 80 randonneurs, ravis de cette pause fraîcheur et bien entendu, ont raconté son histoire.

Une randonnée sur 7 jours est prévue en mai 2019, avec hébergement et visites des forts.





La lecture ne concerne pas seulement l'école

Votre enfant apprend certes à lire à l'école, mais c'est auprès de vous qu'il y prendra goût ! Nous savons que la lecture n'a que des avantages. C'est pourquoi il est important de la faire aimer aux enfants dès leur plus jeune âge.



1

Il n'est jamais trop tôt pour familiariser votre enfant avec l'univers des livres. Dès qu'il se tient assis, mettez-lui des albums entre les mains. À cet âge, la relation s'établit d'abord par le toucher. Grâce aux images, il va percevoir très vite la relation entre votre récit et les mots écrits sur les pages. Et à partir de deux ans, il est capable de suivre une histoire.

2

Abonnez-le à un petit magazine pour son âge. Il l'attendra chaque mois avec plaisir si de plus, vous le lisez ensemble.

3

Ne perdez pas l'habitude de ce temps avec lui sous prétexte qu'il est au CP, car votre enfant ne va pas immédiatement lire avec plaisir. Au début le déchiffrage est lent, fastidieux. En continuant à feuilleter ensemble des ouvrages, vous lui donnerez envie de poursuivre ses efforts dans l'apprentissage.

4

Installez une bibliothèque dans sa chambre. Pour la remplir, passez du temps avec lui dans les rayons jeunesse des librairies. Et tout en l'orientant sur ceux de son âge, laissez-le choisir ses livres.

5

Ne dénigrez pas les bandes dessinées, excellent support de lecture. Avec leurs images, elles restent pour les plus jeunes plus attractives que les livres et sont souvent bien écrites. De plus, elles permettent de se familiariser avec le livre en tant qu'objet.

6

Faites-lui découvrir la bibliothèque. Elles ont toutes des endroits dédiés à l'enfant souvent avec des mobiliers ludiques, des coussins.... (Essert, Belfort)

7

Vers l'âge de 7 ou 8 ans, offrez-lui des livres en rapport avec ses goûts ou sa passion s'il en a une. Des petits romans dont l'héroïne est une cavalière, raviront à coup sûr les jeunes fans d'équitation par exemple...

8

Lisez devant vos enfants. Donner l'exemple reste un moyen évident de les motiver. Lorsqu'ils sont un peu plus grands, c'est aussi une occasion de partager avec eux. « Tu lis quoi maman ? »

9

Mettez en place des règles pour que télévision et ordinateur n'étouffent pas complètement ses temps libres.

10

Soyez patients, souvenez-vous que la contrainte ne lui fera pas découvrir le plaisir de la lecture. Pas d'obligation, surtout pas ! Mais encourager et motiver, oui. « Un enfant qui lit, sera un adulte qui pense... » Flore Vasseur



Claudine Pillods
Conseillère Municipale

CLAVIER : LES TOUCHES F

Le clavier ne sert pas qu'à frapper du texte. Une fois les habitudes prises avec les raccourcis clavier (DNL N°45), les touches F1 à F12 sont très pratiques et surtout rapides. Pour vous aider à franchir le pas voici leur fonctionnalité.



F1	Ouvre une fenêtre d'aide du logiciel utilisé (word,Excel ...) Page Internet (aide du navigateur (Google...))
F2	Permet de changer le nom d'un ou de plusieurs fichier(s) Ex des photos : Sélectionner toutes les photos que vous voulez renommer : (ctrl+A) Puis F2. Renommez + Enter Toutes vos photos seront en plus, numérotées
F3	Ouvre la fenêtre de saisie de recherche dans un dossier
F4 + Alt	Exit la croix rouge pour fermer des dossiers ouverts et sélectionnés F4+Alt (simultanément)
F5	Actualise une page web
F6	En panne de souris F6 vous aide à vous déplacer avec le clavier et les flèches
F7	Accède à la vérification orthographique et grammaticale (même dans Excel)
F8	Accède au menu Démarrer de Windows lorsque vous allumez votre ordinateur
F9	Actualise un document Word Active l'envoi et réception des mails sur Outlook
F10	Repérages dans le ruban pour des accès rapides F10 + → (shiff) (simultanément) même pouvoir qu'un clic droit
F11	Plein écran sur les pages Internet
F12	Ouvre un document HTML, d'une page internet en cours Ne vous y aventurez que si vous êtes conscients de vos actions

État civil

NAISSANCES

Elina TUAILLON
née le 15.01.2018

Eslem KOC
née le 26.01.2018

Amir TOUJANI
né le 27.01.2018

Amadou WÉLÉ
né le 20.02.2018

Melia PEREIRA RIBEIRO
née le 02.03.2018

Victoire GERALDES
née le 11.03.2018

Léonore ISRAEL
née le 20.03.2018

Jules GAUMARD
né le 10.04.2018

Elia TRULLAS
née le 15.04.2018

Léana RÉGNIER
née le 17.04.2018

DÉCÈS

Georges GIRARD
décédé le 04.02.2018

Michelle PELLEGRIN
veuve BOITET
décédée le 18.02.2018

Tésia BELLOTTI
épouse WEBER
décédée le 24.02.2018

Yves GILBERTAS
décédé le 24.02.2018

Marcel STOCKER
décédé le 12.03.2018

Lucienne LOTZ
veuve PELTIER
décédée le 24.03.2018

André SCHLIENGER
décédé le 23.04.2018

Bernard DIMBERT
décédé le 30.04.2018

MARIAGES

Olivier BREMOND
et Florence BAECHER
mariés le 13.04.2018

Pierre COMTE
et Françoise DAUTREVAUX
mariés le 23.05.2018

Arnaud LEMAIRE
et Cécilia DREYER
mariés le 26.05.2018



AGENDA

VENDREDI 22 JUIN

19H

Assemblée Générale de L'Ase
Association Sportive

SAMEDI 23 JUIN

19H

Fête de la Musique Groupe
"Seventies Rock Group"
Comité des Fêtes

HORAIRES D'OUVERTURE

	MAIRIE	MÉDIATHÈQUE
Lundi	10h-12h et 13h30-17h30	
Mardi	10h-12h et 13h30-17h30	15h30-18h30
Mercredi	10h-12h et 13h30-17h30	13h30-18h30
Judi	10h-12h et 13h30-17h30	13h30-18h30
Vendredi	10h-12h et 13h30-17h30	10h-12h
Samedi		9h-12h30
Contact	mairie@essert.fr 03 84 21 33 20	mediatheque@essert.fr 03 84 90 45 72

“ HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE DU 31 JUILLET AU 25 AOÛT 2017

> Lundi - vendredi :
10h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Permanence État-Civil

> le 1^{er} samedi du mois :
09h à 12h

“ LES HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE CHANGENT À PARTIR DE SEPTEMBRE

> Lundi : fermé.
> Mardi à vendredi :
de 8h à 12h et de
13h30 à 17h30
> Samedi : 8h à 12h

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX



- > 25 juin à 20h
- > 17 septembre à 20h
- > 5 novembre à 20h
- > 10 décembre à 20h

DE VOUS À NOUS N°47

Bulletin municipal édité par la Mairie d'Essert.
Directeur de la publication : Yves Gaume.
Rédaction : Nathalie Dufour. Conception graphique
et impression : Elephant Com and Events. Tirage à
1 700 exemplaires.

**Merci à l'équipe des bénévoles qui distribue
gratuitement ce bulletin.**